

[actu.fr](https://actu.fr)

## Tentative de suicide d'un étudiant à Rouen : un syndicat appelle à une fac « sans discrimination »

4-6 minutes

Après la chute, probablement intentionnelle, d'un étudiant du campus Pasteur à Rouen, les réactions ont d'abord été timides. Mais la Feder a décidé de monter au créneau.



La Feder brise le silence après les événements survenus sur le campus Pasteur de l'Université de Rouen. (©76actu/Archives)

Par [Julien Bouteiller](#) Publié le 15 mars 2025 à 18h08 ; mis à jour le 18 mars 2025 à 10h37

Un syndicat étudiant brise [le silence à l'Université de Rouen](#). Après la chute, probablement intentionnelle, **d'un étudiant sur le campus Pasteur** ce mercredi 12 mars 2025, **la Feder** (Fédération des étudiants rouennais) a pris la plume **pour lancer un « appel à l'action »**.

### Un étudiant en litige avec un enseignant

Sur les réseaux sociaux, vendredi soir, la Feder a annoncé que l'étudiant de l'IAE **était hors de danger**. Mais surtout, le syndicat a fait le point sur le contexte.

« L'étudiant et d'autres ont l'année dernière monté un dossier à l'encontre [d'un] professeur » qui a depuis été suspendu d'enseignement dans cette filière (CCA, Comptabilité Contrôle Audit), **souçonné de propos racistes**.

« L'étudiant en question avait récemment, une nouvelle fois, dénoncé des propos racistes et une atmosphère d'humiliation », assure la Feder. **Deux jours après le droit de réponse**

dans la presse de l'enseignant mis en cause, l'étudiant enjambait la passerelle du hall du campus Pasteur.

Pour l'heure, l'enquête n'a pas officiellement établi de lien entre ces faits.

Vidéos : en ce moment sur Actu

### **L'Unef réagit aussi**

L'Unef de Rouen a également réagi sur les réseaux sociaux et rappelant le même contexte. Avec prudence sur un éventuel lien entre le litige avec l'enseignant et le geste désespéré de l'étudiant, le syndicat estime que « si tel était le cas, l'Université de Rouen devra répondre clairement de l'absence de sanction plus sévère à l'égard de cet enseignant ».

« L'heure est à la communication et force est de constater que tel n'a pas été le cas jusqu'alors », fustige l'Unef.

### **La Feder appelle à une Université « sans discrimination »**

De son côté, l'Université a adopté **une communication minimale**, en interne et en externe, n'évoquant qu'une « chute » et refusant de nous indiquer si une enquête interne était ouverte sur ces faits. Plusieurs sources nous ont fait savoir que l'Université a demandé de ne rien communiquer.

Malgré cette communication verrouillée, la Feder a souhaité lancé un appel et « réaffirme que l'Université doit être **un espace où chacun.e trouve sa place**, un lieu sans discrimination ni violence ».

**Et de préconiser** l'ouverture d'une enquête sur « les situations discriminantes existante au sein de l'université » l'interruption et la sanction de ces éventuels comportements, la publication d'un bilan du dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations, l'augmentation des ressources financières pour ces sujets et enfin davantage de transparence auprès des étudiants sur les sanctions et actions menées par l'Université.

### **L'Université réagit**

Dans un communiqué publié lundi 17 mars, l'Université de Rouen a tenu « à rappeler son soutien à l'étudiant ainsi qu'à l'ensemble de la communauté universitaire ».

Et de mettre en avant les actions mises en place : « Dès le lendemain, jeudi 13 mars 2025, une cellule psychologique a été ouverte sur le campus Pasteur. La Direction de l'établissement, accompagnée de professionnels de santé, est venue témoigner de son soutien auprès des étudiants et enseignants de la composante concernée avant la reprise des cours. L'accompagnement se poursuit auprès du Service de Santé Étudiante et de la Médecine du travail de l'Université, pour toutes celles et tous ceux qui en éprouveraient le besoin ».

La présidence de l'Université « suite à l'ouverture d'une enquête par le Procureur de la République, il ne lui appartient pas de commenter les circonstances du drame, ni l'état de santé de l'étudiant victime, dans le respect du secret médical. Dans l'attente des conclusions des investigations en cours, des mesures conservatoires ont été mises en place ».

Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu](#).